

Procédure inscription post-master FIBRES

Année universitaire 2026-2028



Contact

fibres@lyon.archi.fr

Sur le web

<https://www.lyon.archi.fr/formations/post-master-fibres#5277>

Précisions

Afin que le dossier puisse être évalué par la commission, les candidats seront attentifs aux points suivants :

Les rubriques doivent être clairement lisibles et correctement remplies, de façon dactylographiée.

Les pièces justificatives doivent être fournies sans ambiguïté.

La date limite de dépôt fixée est stricte.

Seul un dossier de candidature complet est examiné par la commission

Pour suivre **la procédure par admission classique** vous devez être faire partie d'une des catégories suivantes

- titulaire d'un diplôme d'architecte DE, d'architecte DPLG ou d'un diplôme bac + 5, officiellement reconnu comme équivalent
- titulaire du diplôme d'ingénieur (ou d'un diplôme officiellement reconnu comme équivalent) dans les domaines des matériaux, génie civil, bâtiment, aménagement, environnement ou énergétique
- titulaires d'un diplôme de niveau bac + 5 dans d'autres disciplines en lien avec le post-master FIBRES (aménagement, architecture intérieure, histoire de l'architecture...) et justifiant d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la construction ou de la réhabilitation, dans le cadre d'activités de maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre, de conseil ou d'accompagnement à la rénovation d'une expérience professionnelle dans les domaines de l'architecture, de la construction, ou de l'aménagement de l'espace. La durée de cette expérience varie en fonction de votre niveau d'études :

Pour suivre **la procédure par dérogation** vous devez être faire partie d'une des catégories

- titulaire d'un diplôme ou d'une attestation de validation d'un niveau équivalent master 1 (avec 240 ECTS validés) en architecture ou en ingénierie, avec ou sans expérience professionnelle
- titulaire d'un diplôme de niveau bac + 3 (ou titre inscrit au RNCP niveau 6) justifiant d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle en lien avec la formation visée (voir ci-dessus)

Calendrier

Début de la procédure : 01 septembre 2026

Date limite des candidatures : 30 novembre 2026 minuit

Dates de l'entretien d'admissions pour les candidats admissibles : début décembre 2026

Tarifs

Les frais d'inscription s'élèvent à

- 6000 euros si autofinancement
- 7500 euros si financement par un organisme de financement

Dossier de candidature à retourner par mail à l'adresse suivante : fibres@lyon.archi.fr